

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 7 (1977)
Heft: 1

Rubrik: Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Secrétariats cantonaux:

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
 Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
 Bièche, 8, rue du Collège 032/22 20 71
 Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53
 Sion, 3, rue des Tonnelliers 027/22 07 41

NEUCHÂTEL

Il existe quelque chose de nouveau, et qui plus est, de joyeux, au cœur de la bonne ville de Neuchâtel. Au No 10 de la rue de l'Hôpital — une belle rue aux demeures cossues qui sentent bon le passé — ce « quelque chose de nouveau » est un Centre d'accueil et de loisirs flambant neuf, dont voici l'histoire.

Une telle « attraction » faisait défaut à Neuchâtel où les personnes âgées n'avaient guère que les bistrots et confiseries à leur disposition pour occuper les heures creuses de chaque jour. Dans les Montagnes neuchâtelaises, par contre, deux centres existent, qui connaissent le succès : « Accueil du Soleil » au 4 de la rue du Soleil à La Chaux-de-Fonds, et « Heures claires », au 35 Crêt-Vailant, Le Locle. Celui de Neuchâtel-Ville, dû à l'heureuse collaboration de beaucoup de bonnes volontés, cherche encore son nom. Mais là n'est pas l'important.

Pas de fichier

Dans le bulletin de l'Office social neuchâtelois (OSN), Mlle Ph. Droz, responsable Pro Senectute canton de Neuchâtel, a donné une excellente définition de ces centres d'accueil : « Ils sont ouverts aux adultes isolés ou handicapés, désireux d'avoir des contacts humains. Ce ne sont ni des

De la joie au cœur de la cité

clubs ni des amicales. Aucun fichier n'est établi. Chacun peut entrer librement et conserver son anonymat s'il le désire. Aucun programme n'est imposé. Une règle tacite est de rigueur : le respect ».

Accueil, loisirs, respect. Tout est là ! Et ce qui pourrait être un excellent slogan, est la garantie d'une coexistence harmonieuse dans la bonne humeur.

A Neuchâtel, le « top » du départ fut donné par un article publié dans « Trente Jours » de janvier 1975. Ce texte, signé Alfred Godet, proposait de donner du travail aux aînés en leur permettant de fabriquer des maquettes de communes neuchâtelaises. Il provoqua des réactions à la suite desquelles son signataire entra en contact avec M. Claude Bindith de Pro Senectute. Un groupe de travail fut alors constitué, composé de trois retraités : M. Victor Pavillon, Mlle Hélène Guye et Mme Emy Simond ; du Centre social protestant, de Pro Senectute, et de M. Godet, dont la proposition fut étudiée. C'est l'arrière-pensée lucrative (en faveur des retraités) qui fit dérailler le projet. Là-dessus, une dizaine de réunions se tinrent, au cours desquelles on s'efforça de déterminer les besoins réels des retraités. Et puis, il y avait le problème des locaux.

Un heureux hasard

M. Bindith explique : « Au début de 1976, le groupe de réflexion s'est élargi en accueillant la Croix-Rouge, la Croix-Bleue, Pro Infirmis, Caritas et la « Joie du Lundi ». Nous avons visité de nombreux locaux. Il importait que ceux-ci fussent situés au centre, et qu'ils bénéficient de l'existence d'un ascenseur. Nous avons trouvé un appartement précédemment occupé par un dentiste... »

« Ce fut un petit miracle, ajoute M. Pavillon. Se rendant dans une géranie, M. Bindith s'approcha de la fenêtre et aperçut, sur la façade voisine, un écriteau annonçant que des locaux étaient disponibles. Nous les avons visités. Ils étaient sales. Le propriétaire, M. Borloz, laitier-épicer, fit preuve de beaucoup de compréhension et nous consentit un prix de location très amical. Spontanément, il remit les locaux en état, bouchant les trous du plancher, repeignant à neuf, etc. Très chic, ce M. Borloz ! Mais encore fallait-il trouver le financement, soit environ

◁ Vaincre la solitude par le jeu... ▷

Deux sympathiques retraités travaillant le bois à la pointe de feu. M. Louis Bachelard fut décorateur d'intérieur, et M. Edmond Rieder, est pasteur retraité.



Fr. 10 000.— par année de frais d'exploitation : loyer, meubles, installations diverses, etc. Un concours de bonnes volontés permet de faire face aux dépenses des premiers mois. Le Centre social protestant offrit les meubles. Diverses institutions firent le reste, notamment Pro Senectute, de telle sorte que l'argent nécessaire aux trois premières années est assuré. Des particuliers mirent la main au portefeuille et la Ville de Neuchâtel accorda un subside de 5000 francs... » C'est ainsi que le Centre s'est mis à vivre. Le financement est facilité par les utilisateurs eux-mêmes, qui paient leurs consommations (sans alcool). Vingt bénévoles (deux chaque après-midi) assurent le service. Le Centre est ouvert chaque jour, de 14 h. à 18 h., dimanche compris.

Guerre à l'isolement !

Mais que fait-on de beau et de bon dans ces locaux remis à neuf ? Mme Claudine Robert, de Pro Senectute Neuchâtel, nous le dit : « Avant tout, on tue l'isolement par le jeu : yass, scrabble, dominos... Nous allons faire l'expérience d'un atelier. Un début d'atelier existe déjà pour messieurs, et il faut signaler qu'un sympathique menuisier-bricoleur qui devait déménager, a installé tout son outillage ici. Les dames disposeront bientôt de leur propre atelier. Mais la majorité de nos visiteurs — il y a des fidèles qui viennent chaque jour ! — sont à la recherche de compagnie. Si le Centre a pu s'ouvrir le 15 septembre, c'est à M. Pavillon que nous le devons : n'a-t-il pas travaillé quatre semaines à son aménagement ? Sa femme et d'autres dames ont confectionné les rideaux. Je veille personnellement à ce qu'il y ait toujours quelqu'un sur place pour assurer l'accueil. M. Bindith surveille la bonne marche de l'entreprise. M. Pavillon s'occupe des fournitures qui doivent toujours être disponibles. Quant à Mlle Ch. Wyss, elle a la charge des bénévoles ».

Précisons que le Centre d'accueil et de loisirs de Neuchâtel est ouvert à tout le monde, y compris aux enfants. Pro Senectute a joué et continue de jouer un rôle déterminant dans la création, le fonctionnement et le devenir de ce centre qui reçoit chaque jour au moins 25 personnes qui se retrouvent dans la meilleure des ambiances.

Le Centre est à la recherche de bénévoles pour assurer la permanence. S'adresser à Pro Senectute, Parcs 15, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

G.

Un anniversaire :

15 années d'Aide au foyer

La fête fut charmante, le 18 novembre, dans une des grandes salles de Beaulieu, à Lausanne : le Service d'aide au foyer vaudois fêtait son 15^e anniversaire.

L'occasion était belle de se réunir, de fraterniser, de parler du passé, du présent et de l'avenir, et d'entendre des paroles de gratitude et d'encouragement. Assistance presque entièrement féminine, ce qui est logique, mais une douzaine de messieurs, les « officiels » comme on dit, chapeautaient cette sympathique assemblée.

Hommage aux « pionnières »

M. Jean-Jacques Luzio, président de Pro Senectute-Vaud fut un meneur de jeu plein de bonne humeur. Il souligna que cette journée était « celle de la fête de Mlle Nelly Matile, directrice du Service d'aide au foyer ». Il rappela que Mlle Brun fut la première responsable de ce service sur terre vaudoise, et il rendit hommage aux « pionnières » : Mlles Winzenried, Jossette Kunzi, O. Cherpillod, Mmes E. Chedel, J. Fenand, H. Reybaz, H. Petitmermet et Mlle Nelly Matile. Il adressa un salut chaleureux à l'ancien président de Pro Senectute-Vaud, M. Oscar Schwitzgebel, puis il cita quelques chiffres impressionnants. Le Service d'aide au foyer compte actuellement 430 personnes. L'an passé, elles ont consacré 85 000 heures à leur tâche, dans 1296 foyers. Le budget annuel du service frise le million. 24 % des charges sont supportées par Pro Senectute, 36 % par les bénéficiaires, 32 % par l'Etat et 8 % par Lausanne

et quelques autres communes. « C'est, déclara M. Luzio, un grand service social qui se félicite de l'excellente collaboration des services officiels, notamment celui de la Prévoyance sociale, dirigé par M. Gilbert Sandoz, des services sociaux des communes, des repas à domicile, des groupements de bénévolat, des soins à domicile, des infirmières de santé publique, etc. »

On entendit encore d'excellents propos célébrant les mérites des aimables aides au foyer, notamment ceux de M. Gilbert Sandoz qui se plut à souligner l'importance du travail accompli ; de M. Maurice Thiébaud, directeur de l'Office médico-social vaudois (OMSV), de M. A. Poletti, président de la Fédération vaudoise des clubs d'ânés, et de Mlle Nelly Matile, directrice du Service d'aide au foyer.

Fr. 1.50 l'heure

Celle-ci rappela ce que furent ces quinze premières années. De cet exposé bien charpenté extrayons quelques passages.

« En 1960, à la demande des services d'aide familiale à Lausanne, Pro Senectute décida la création de son propre service d'aide au foyer pour personnes âgées. Un important travail d'information et de contacts fut entrepris dès 1961 par Mlle Madeleine Brun engagée à cet effet, auprès des paroisses et des associations féminines afin de recruter des personnes susceptibles de donner quelques heures de leur temps, et animées d'un





Vue très partielle de l'assistance en grande majorité composée de gracieuses aides au foyer.

esprit de service auprès de leur prochain. Avec une rémunération de Fr. 1.50 par heure, les dix premières aides au foyer se mirent au travail. » Le Service a implanté ses racines de façon fort modeste, sans bureau ni machine à écrire, en premier lieu dans l'appartement de Mlle Brun, jusqu'à fin 1963. Le 1er janvier 1964, l'Aide au foyer est descendue avenue Ruchonnet 20, en même temps que je descendais des hauteurs enneigées du Jura où, laissant mon travail d'aide familiale, je reprenais les rênes de ce service : à cette date, 30 aides au foyer travaillaient.

» En 1965, nous créons des services à Yverdon et à Renens, comprenant les communes environnantes ; en 1966 à Prilly, Saint-Prex et Vevey, comprenant La Tour-de-Peilz, Corsier et Corseaux, font appel à nous en 1967. Parallèlement, le service de Lausanne prend de l'extension. C'est le moment de diviser la ville en secteurs et de s'attacher de nouvelles collaboratrices. En 1969, le comité vaudois engage un directeur, et en décembre de cette même année sont réunis secrétariat et service d'aide au foyer à la rue du Maupas.

» D'autres localités du canton sollicitent notre collaboration. En 1970, nous créons un premier service dans une région rurale, le Jorat, suivi en 1972 par le Pays d'En-Haut. Cette même année voit la création d'un service à Morges, englobant 26 communes du Centre médico-social. C'est aussi en 1972 que nous ouvrons un service à Aigle-Ollon et à Pully, Lutry, Paudex, Belmont. En 1973, c'est le tour de la région d'Oron.

» Chacun de ces services a sa propre

responsable. Les structures et les bases de travail sont partout les mêmes. Il s'agit toutefois de s'adapter à chaque région. Dès 1972, trois services d'aide familiale signent une convention avec Pro Senectute, convention par laquelle il est convenu réciproquement de collaborer dans la prise en charge de personnes âgées à domicile. Actuellement, 17 services d'aide familiale ont signé une convention de collaboration et 2 services sont prêts à le faire.

Soutien moral

» **Si pour l'ensemble de nos services l'aide apportée consiste essentiellement en soins simples, entretien ménager, il n'en reste pas moins vrai qu'en plus de cette aide pratique et concrète, le service apporte un soutien moral et affectif. L'aide au foyer est très souvent un des moyens reliant les personnes âgées au monde extérieur. Nous essayons de favoriser au maximum l'indépendance des personnes âgées par tous les moyens possibles.**

» J'aimerais, conclut Mlle Matile, citer un des points de la Charte pour les Droits du Troisième Age tels qu'ils ont été élaborés à Luxembourg en 1965 : « Chaque personne âgée a le droit à une existence sociale offrant les bienfaits d'un milieu de vie harmonieuse pour lutter contre l'isolement et sa solitude morale. »

Dernier orateur, M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute-Vaud, se lança dans une improvisation qui mit l'assistance en joie. Il insista sur l'importance de l'aide des autorités et des institutions qui est si précieuse à Pro Senectute, en lui permettant de résoudre tant de problèmes. Il rappela qu'« aider, c'est le prétexte à l'amour ».

Après que Mme Fenand eut offert une gerbe de fleurs à Mlle Matile de la part de ses aides au foyer, on applaudit deux animateurs de Pro Senectute, MM. Carrel et Happersberger, qui interprétèrent de jolies chansons avec accompagnement de guitare.

Et que l'on nous pardonne de ne pas citer toutes les personnalités présentes à la fête. A celles déjà nommées ajoutons cependant les noms de M. Jean Grec, remplaçant M. René Burnet, chef du Service de la santé publique et président de la Commission cantonale de gérontologie, M. W. Paschoud, chef de service à la Sécurité sociale, les membres de direction de Pro Senectute-Vaud, etc.

Soirée mémorable et joyeuse qui démontra l'excellente forme d'un service social utile entre tous, et animé par l'idéal de servir.

A propos d'animation

Vu l'abondance de la copie, nous nous voyons obligés de renvoyer au numéro de février l'intéressant exposé de M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute-Vaud, sur l'animation sur le plan individuel ; exposé qu'il présenta lors de la conférence de presse du 23 novembre 1976 à Ouchy.

Skieurs de fond

Pro Senectute, cette année encore, vous offre un choix de séjours de neige des plus variés. Voyez plutôt :

Les Rasses, Jura vaudois

Du 17 au 21 janvier (alt. 1200 m), Hôtel Beau-Site, chambres à 2 lits, éventuellement 3 lits. Très belles pistes de fond.

Prix : Fr. 210.— (du lundi matin au vendredi soir).

Inscription auprès de M. Luc Happersberger, Pro Senectute, Maupas 49, 1004 Lausanne.

Morgins, Valais

Du 28 février au 4 mars (alt. 1400 m), chalet genre colonie, chambres à plusieurs lits, confort restreint. Bien chauffé, douche à l'étage. Piscine couverte à la station.

Ce séjour est strictement réservé aux personnes s'adonnant au ski.

Prix : Fr. 170.— tout compris.

Inscription auprès de Mme Jane Rossy, Gare 52, 1870 Monthey.

Champéry, Valais

Du 7 au 11 mars (alt. 1050 m), Hôtel du Parc, chambres à 2 lits, confort. Piscine couverte au centre sportif de Champéry. Vacances également destinées aux personnes qui voudraient profiter de la montagne en hiver.

Prix : Fr. 210.— y compris un transfert journalier par bus sur la piste de fond.

Inscription auprès de Mme Marianne Rieder, Pro Senectute, rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel.

Zinal, Valais

Du 21 au 25 mars (alt. 1600 m), Hôtel des Erables, grand confort, chambres à 2 lits (supplément pour chambre à 1 lit).

◁ Les « officiels » à l'heure des discours. M. J.-J. Luzio, président de Pro Senectute Vaud apporte félicitations et vœux aux aides au foyer. Assis, de g. à d. : MM. W. Paschoud, chef de service à la Sécurité sociale ; Jean Grec, représentant de M. René Burnet, chef du Service de la santé publique et président de la Commission cantonale de gérontologie ; Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud ; Mlle Nelly Matile, directrice du Service d'aide au foyer et M. Gilbert Sandoz, chef de service à la Prévoyance sociale.

Piscine chauffée dans l'hôtel, entrée comprise dans le prix. Séjour également ouvert aux vacanciers.

Prix : Fr. 210.—.

Inscription auprès de Mme Jane Rossy, Gare 52, 1870 Monthey.

Les prix s'entendent voyage non compris, naturellement.

Les cours vous donnent la possibilité de vous initier ou de vous perfectionner en ski de fond. Ils sont organisés de manière que les personnes âgées soient toujours encadrées sur la piste soit par un instructeur de l'Ecole suisse de ski, soit par des accompagnants formés par Pro Senectute.

Les personnes s'intéressant à ces séjours voudront bien s'adresser aux responsables assez tôt afin que nous puissions les satisfaire au mieux des possibilités de logement.

FRIBOURG

Un week-end pas comme les autres...

Sous les auspices de Pro Senectute-Vaud, 52 personnes du troisième âge ont eu la joie de passer les 1er, 2 et 3 octobre 1976 à... Paris ! Le groupe comprenait 22 personnes du canton de Fribourg, 20 du Valais, 6 de Vaud et 2 du Tessin, plus les responsables de chaque canton. Ce fut une heureuse expérience. Que de choses nos aînés ont-ils pu admirer, découvrir ! Tout était remarquablement organisé : l'installation à l'Hôtel Brochant La Tour, les repas au Restaurant Paris-Luce, les parcours guidés de jour et de nuit dans Paris, la croisière commentée sur la Seine et l'excursion à Versailles avec la visite du Grand-

Trianon. Combien de beaux souvenirs a-t-on remportés de la Ville Lumière ! Un seul petit nuage à signaler dans le tableau... La photo du groupe est ratée... Plus exactement l'appareil n'a pas fonctionné... Exécration machine ! Heureusement, la mémoire saura remplacer la caméra et entretenir dans le cœur des participants le souvenir de ces trois journées radieuses.

Pas étonnant que tout ce petit monde soit rentré enchanté à la maison. Pro Senectute est prêt à organiser d'autres week-ends pour la joie de nos aînés.

Le dernier acte d'un grand concours

C'est dans un local obligeamment mis à disposition par la direction des Grands Magasins Innovation, à Lausanne, que Pro Senectute a procédé, le samedi 20 novembre, à la remise des prix du concours organisé par la Fondation à l'occasion du Comptoir suisse. Dans une joyeuse ambiance, MM. Jean-Jacques Luzio et Daniel Girardet, respectivement président et directeur de Pro Senectute-Vaud, ainsi que M. Willy Broquet, sous-directeur de l'Innovation, félicitèrent les lauréats et leur remirent de très beaux prix : vacances en Tunisie, pendule neuchâteloise, carnets d'épargne avec un premier versement de Fr. 200.—, articles de sport, caméras, livres d'art, etc.

On applaudit les heureux gagnants de tout âge et on écouta le président Luzio qui, après avoir remercié les généreuses entreprises donatrices, s'adressa aux lauréats en ces termes : « Votre présence ici marque l'avant-dernière étape de notre participation

au 57e Comptoir suisse, peut-être la plus intéressante pour vous puisqu'elle va récompenser votre perspicacité. En ce qui concerne Pro Senectute, la dernière étape la plus importante commence et va durer très longtemps puisqu'elle sera la concrétisation de l'information donnée tout au long des quinze jours de notre présence au Comptoir à quelques dizaines de milliers de visiteurs âgés ou non qui sont passés par nos stands. Notre présence à Beaulieu n'avait d'autre but que de faire connaître Pro Senectute. » M. René Burnet, chef du Service de la santé publique et président de la Commission cantonale de gérontologie, ainsi que plusieurs membres du Conseil de direction de Pro Senectute-Vaud, assistèrent à cette remise de prix.

M. Willy Broquet, sous-directeur de l'Innovation, remet le 1er prix du concours (15 jours de vacances en Tunisie pour 2 personnes) à Mlle Gertrude Jaccard, Yverdon.



Le soleil de Tunisie...

... luira pour vous aussi, grâce à Pro Senectute qui a organisé à l'intention des aînés romands de magnifiques vacances à

Sousse,

du 26 février au 12 mars 1977.

L'Hôtel Sousse-Palace est un établissement moderne, situé près de la promenade de la mer et du centre de la jolie ville de Sousse. C'est un hôtel de grandeur moyenne, une maison de tradition, adaptée aux exigences européennes.

Le prix de ces 2 semaines de vacances, voyage en avion, pension complète, taxes et service, excursions comprises, est de Fr. 960.— par personne (Fr. 154.— de supplément pour chambre à un lit). Excursions à Kairouan, Tunis-Carthage-Sidi Bou Saïd, Monastir-El Djem, comprises dans le prix.

Il s'agit plus d'une découverte de ce pays attachant qu'est la Tunisie que de vacances balnéaires. Renseignements et inscriptions à : Secrétariat des vacances romandes, Pro Senectute, rue Maupas 49, 1004 Lausanne. Tél. (021) 36 17 21.

Vacances 1977

Le prospectus Pro Senectute « Vacances 1977 » est sorti de presse. Demandez-le à Pro Senectute, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 17 21-22.

GENÈVE

Une inauguration au Seujet

Alors que, souvent, des faits tout à fait mineurs occupent de l'espace dans les colonnes de nos quotidiens, ce qui s'est passé le 26 novembre au 4e étage du No 32 du quai du Seujet, à Genève, n'a guère retenu l'attention de nos confrères. C'est dommage, car ce Club d'âinés tout neuf qui, avant même d'être inauguré, comptait déjà 420 membres, mérite une guirlande de fleurs printanières. Ses locaux sont vastes, agencés avec goût, très, très confortables. La réalisation fait honneur au Service social de la Ville de Genève et à la Fédération des clubs d'âinés présidée par Mme Louisa Vuille, dont nous avons souvent pu apprécier le dévouement.

Après ceux de la Jonction, des Pâquis, des Asters, de Plainpalais, des Eaux-Vives et de Vieusseux, le club du quai du Seujet est le 7e de la ville de Genève. Il est avant tout destiné aux habitants des quartiers Saint-Jean-Charmilles-Seujet qui le souhaitent ardemment. Deux autres clubs sont



Le Club du Seujet compte déjà 420 membres qui passeront de belles heures d'amitié dans ce magnifique local et dans ses dépendances magnifiquement aménagés.



Le directeur du Service social de la ville, M. H. Meykadeh, retrace l'histoire des 7 clubs genevois. A droite, M. René Emmenegger, maire de Genève. A gauche, M. Ketterer, conseiller administratif.

en préparation : celui du complexe des Minoteries et de Malagnou. L'animation des six premiers clubs mentionnés plus haut est assurée par le Service des personnes âgées de l'Hospice général. La Ville de Genève se charge de celle du club du quai du Seujet et des deux clubs en devenir. Des locaux fleuris et un très agréable buffet accueillirent les invités et un grand nombre de membres. On applaudit le maire de Genève, M. René Emmenegger, flanqué d'un imposant huissier en grande tenue, et M. Claude Ketterer, conseiller administratif. Il appartient à M. H. Meykadeh, directeur du Service social de la Ville, de rappeler les caractéristiques de ces clubs d'âinés : « Ils constituent des lieux privilégiés de rencontres, d'amitié et d'échanges de toute nature. A

ces aspects il faut ajouter une dimension nouvelle, celle de la solidarité. Peu à peu, les clubs deviennent une grande famille et une cellule sociale vivante. »

Les membres du club nouveau-né se sont prononcés pour l'autogestion. Le comité provisoire est présidé par M. Marcel Morier. A noter que les locaux du Seujet ont été aménagés et sont entretenus grâce aux efforts conjugués du Service mobilier, du Service des loyers et redevances et du Service social de la Ville. Quant aux immeubles Nos 32, 34 et 36, ils bénéficient d'un encadrement médico-social. Une infirmière, Mlle Richard, veille au bien-être d'une population très mélangée, de toutes conditions et de tous âges. La collaboration avec les institutions hospitalières genevoises est assurée.

M. Meykadeh conclut : « On dit que les belles années de notre vie sont celles qui nous restent à vivre. Nous nous efforçons par cet ensemble de réalisations, et d'autres que nous inaugurerons prochainement, d'apporter un élément supplémentaire de sécurité pour l'insertion de nos âinés par leur participation à la vie de notre cité. » Le directeur du Service social se plut à souligner le précieux appui du Conseil administratif, du Conseil municipal et de la Commission sociale de Genève.

Le club du quai du Seujet (jeux, bricolage, lecture, couture, musique, films, conférences, gymnastique, sorties, philatélie, bridge, ping-pong, etc.) est ouvert chaque jour, du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. Son numéro de téléphone est le (022) 31 46 75.

Souhaitons-lui un brillant avenir.

G.

L'Angleterre envahit Chavannes-près-Renens

On nous écrit :

La Gardé royale de sa gracieuse Majesté Elisabeth II, précédée de sa bannière et de sa clique, nous l'avons vue le 13 novembre à la grande salle de spectacles de Chavannes. Pourquoi ? Parce que, l'année passée, le Club des Aînés de Chavannes-Epenex est parti pour le pays de Shakespeare. Pour ses amis, le Club a décidé, à l'occasion de ses cinq ans d'activité, d'essayer de rappeler ce magnifique souvenir, et tous ses membres se sont préparés avec dynamisme et joie.

La réussite de la soirée fut éclatante. Salle comble, ambiance chaleureuse, rires et applaudissements. Ce fut une véritable fête.

Le programme, mis au point par M. Philippe Ledermann, metteur en scène, permit au public de faire connaissance avec différents aspects de la vie anglaise : programme haut en couleur ! A noter que le Club offrit un plantureux buffet froid au public.

Pour terminer, merci à tous, au public pour sa chaleur, au Club et à ses monitrices pour la qualité de leur travail, à la Municipalité de Chavannes pour avoir offert sa salle de spectacles gratuitement à ses âinés, enfin à toutes les aides bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Nous aurons l'occasion de reparler de ce Club d'âinés de Chavannes-Epenex, de son organisation et de ses activités.